

PRESIDENCE DE LA REPUBLIQUE

LOI N° 2014-04 DU 05 MARS 2014

portant autorisation de ratification de l'accord de financement signé à Rome, le 15 juillet 2013, entre la République du Bénin et le Fonds International de Développement Agricole (FIDA), dans le cadre du financement partiel du Projet d'Appui à la Promotion des Services Financiers Ruraux Adaptés (PAPSFRA).

L'Assemblée Nationale a délibéré et adopté en sa séance du 25 février 2014 ;

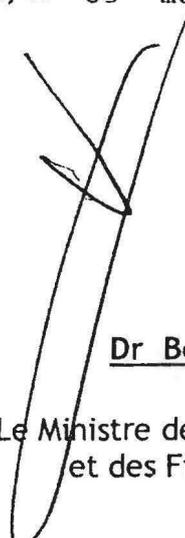
Le Président de la République promulgue la loi dont la teneur suit :

Article 1^{er} : Est autorisée la ratification, par le Président de la République, de l'accord de financement d'un montant de **trente millions six cent mille (30 600 000) de dollars des USA équivalant à environ quinze milliards trois cent millions (15 300 000 000) de francs CFA**, signé à Rome le 15 juillet 2013, entre la République du Bénin et le Fonds International de Développement Agricole (FIDA), dans le cadre du financement partiel du Projet d'Appui à la Promotion des Services Financiers Ruraux Adaptés (PAPSFRA).

Article 2 : La présente loi sera exécutée comme loi de l'Etat. *My*

Fait à Cotonou, le 05 mars 2014

Le Président de la République,
Chef de l'Etat, Chef du Gouvernement,



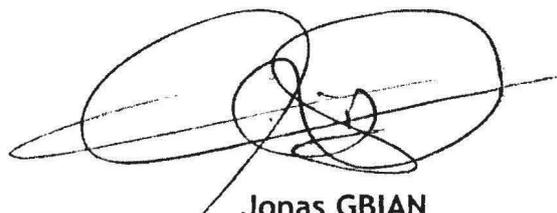
Dr Boni YAYI

Le Ministre de l'Economie
et des Finances,

Le Ministre du Développement,
de l'Analyse Economique
et de la Prospective,



Marcel A. de SOUZA



Jonas GBIAN

Le Ministre de l'Agriculture,
de l'Elevage et de la Pêche

Le Ministre Chargé de la Microfinance,
De l'Emploi des Jeunes et des Femmes



Fatoumata AMADOU DJIBRIL



Françoise Abraoua ASSOGBA

AMPLIATIONS : PR 6- AN 4- CC 2 - CS 2 - HAAC 2 - CES 2 - HCJ 2 MDAEP 2MEF 2 MAEP 2 MCMEJF 2- AUTRES
MINISTERES 22- SGG 4 - DGBM-DCF-DGTCP-DGID-DGDDI 5- BN-DAN-DLC- 3 - GCONB-DCCT-INSAE 3- BCP-CSN-
IGAA 3- UAC-ENAM-FASJEP 3- UNIPAR-FDSP 2- JORB 1- *14/3*

etc